



Taxe foncière à refacturé ?

Par **gregooooooooory**, le **21/09/2015** à **15:31**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment refacturer la taxe foncière à mes locataires ? Je dispose d'un ensemble immobilier avec 6 locataires pro et 2 locataires particuliers. Je sais que je ne peux pas faire "payer" les locataires particuliers mais dans les baux des autres locataires (pro) il y a une clause qui dit que je peux leur faire payer la taxe foncière.

Je paye 4200€ de taxe à l'année, j'enlève déjà la taxe d'ordure ménagère 600€ environ. Il reste donc 3600€ de taxe foncière. Ma question est de savoir comment la faire payer aux 6 locataires pro ?

Faut il diviser la taxe par 6 ? Ou Par 8 en comptant mes locataires particuliers ?

Je ne sais pas si j'ai été bien clair, n'hésitez pas si vous avez des questions. Et merci de vos réponses.